

Juillet 2007



منظمة الأغذية
والزراعة
للامم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trente-troisième session

Rome, 14-16 novembre 2007

ADOPTION DU RUSSE EN TANT QUE LANGUE DE LA FAO – MODALITÉS DE FINANCEMENT

I. Contexte

1. À sa dernière session, en juin 2007, le Conseil a examiné les aspects juridiques¹ et les aspects financiers² de l'adoption du russe en tant que langue de l'Organisation. Du point de vue juridique, le Conseil a décidé de transmettre deux projets de résolutions contenant les modifications qui devraient être apportées à l'Acte constitutif et au Règlement général de l'Organisation pour que le russe devienne une langue de la FAO. Cela a été fait sur une base juridique et procédurale, sans engagement politique ou financier, et sans préjudice d'une décision finale sur le fond de la question.³

2. Du point de vue financier, tout en exprimant son inquiétude à propos « des conséquences financières que l'adoption du russe pourrait avoir », le Conseil a recommandé que l'on détermine les modalités appropriées de financement, « y compris par l'intermédiaire de fonds fiduciaires et de contributions volontaires ». Il a également été estimé qu'« il conviendrait d'envisager une adoption progressive du russe »⁴. Le Conseil a donc demandé au Secrétariat de formuler des propositions de modalités de financement pour la fourniture de services linguistiques en russe « en étroite collaboration avec les pays intéressés, à soumettre à la prochaine session du Comité financier ».⁵

¹ *Rapport de la quatre-vingt-unième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques*, CL 132/5, avril 2007.

² *Adoption du russe en tant que langue de l'Organisation*, CL 132/17, mai 2007; et *Rapport de la cent dix-huitième session du Comité financier*, CL 132/14, mai 2007.

³ *Rapport de la cent trente-deuxième session du Conseil*, Rome, 18-22 juin 2007, CL 132/REP, paragraphe 114.

⁴ *Rapport de la cent trente-deuxième session du Conseil*, Rome, 18-22 juin 2007, CL 132/REP, paragraphe 92.

⁵ *Rapport de la cent trente-deuxième session du Conseil*, Rome, 18-22 juin 2007, CL 132/REP, paragraphe 93.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

3. Pour répondre à cette demande, le présent document indique, dans ses grandes lignes, diverses possibilités de financement permettant la prestation de services linguistiques en russe à la lumière des consultations engagées avec les pays intéressés. Dans les paragraphes qui suivent, il sera tout d'abord rappelé, à titre indicatif, comment l'arabe a été introduit à la FAO et de quelle façon les coûts nécessaires ont été couverts. Le document présente ensuite deux possibilités envisageables pour l'adoption du russe: l'Option I pour une application intégrale du russe au cours du prochain exercice; et l'Option II pour une mise en place graduelle.

II. L'exemple de l'arabe

4. En 1953, la Conférence a fait remarquer que les pays arabophones souhaitaient vivement trouver un moyen qui permette de « faire paraître dans cette langue au moins certaines publications de la FAO présentant un intérêt particulier pour ces pays, lesquelles recevraient ainsi une plus large diffusion »⁶. En 1967, la Conférence a décidé d'introduire l'arabe comme « langue de travail d'emploi limité » – c'est-à-dire à utiliser pour l'interprétation des sessions de la Conférence et dans les conférences régionales et techniques au Proche-Orient, ainsi que pour la traduction de certains documents et de certaines publications dans certaines limites convenues.⁷ En fait, la prestation de services de traduction et d'interprétation en arabe a commencé lors de la neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient (Baghdad, 1968).

5. Par la suite, le Programme de travail et budget pour 1970-71, tel qu'approuvé par la Conférence en 1969, a prévu l'interprétation en arabe comme décidé en 1967 (voir paragraphe 4) et a fixé un plafond de 1,8 million de mots à traduire en arabe au cours de l'exercice.⁸ La Conférence a aussi approuvé l'adoption de l'arabe comme « langue officielle » de l'Organisation et comme « langue de travail d'emploi limité ».⁹ Un Groupe de la traduction arabe a donc été créé à cet effet en mai 1970 et doté du personnel permettant de traduire le volume de traductions prévu pour l'exercice.

6. En 1973, tout en sachant que le plafond des 1,8 million de mots de traduction avait déjà été dépassé en 1972-73, la Conférence n'a pas décidé d'augmenter ce volume. Elle a toutefois recommandé que l'interprétation en arabe soit aussi assurée aux réunions plénières du Conseil.¹⁰ Cette recommandation a été approuvée par le Conseil en 1974, qui est convenu d'avoir un service d'interprétation en arabe lors de ses sessions.¹¹

7. Au cours de l'exercice suivant, à la suite d'une demande effectuée lors de la douzième Conférence régionale pour le Proche-Orient (Amman, 1974), le plafond initial de 1,8 million de mots a été porté à 2,5 millions de mots pour le programme de traduction en arabe de 1976-77. L'accroissement de ce volume a permis, à l'époque, de couvrir les besoins de traduction des documents des Organes directeurs ainsi que des publications retenues et des documents techniques.¹² L'interprétation en arabe a également été assurée lors des réunions de la Conférence et du Conseil, des Conférences régionales pour le Proche-Orient et des réunions techniques organisées dans cette région.

⁶ *Rapport de la septième session de la Conférence*, Rome, 23 novembre - 11 décembre 1953, C 7/REP, paragraphe 215.

⁷ *Rapport de la quatorzième session de la Conférence*, Rome, 4-23 novembre 1967, C 14/REP, paragraphe 650.

⁸ *Rapport de la quinzième session de la Conférence*, Rome, 8-27 novembre 1969, C 15/REP, paragraphe 566.

⁹ Résolution 16/71, *Rapport de la seizième session de la Conférence*, Rome, 6-25 novembre 1971, C 16/REP.

¹⁰ *Rapport de la dix-septième session de la Conférence*, Rome, 10-29 novembre 1973, C 17/REP, paragraphes 235-236.

¹¹ *Rapport de la soixante-quatrième session du Conseil*, Rome, 18-29 novembre 1974, CL 64/REP, paragraphe 91.

¹² *Strengthening the Use of Arabic at FAO Headquarters and the Regional Office - Progress Report*, treizième Conférence régionale pour le Proche-Orient, Tunis, 4-12 octobre 1976, NERC/76/12, paragraphes 7-11.

8. En 1977, la distinction qui existait à la FAO entre les « langues officielles » (arabe, chinois, anglais, français et espagnol), « les langues de travail » (anglais, français et espagnol) et « les langues de travail d'emploi limité » (arabe) a été supprimée par la Conférence.¹³ Il a donc fallu modifier l'Article XLVII du Règlement général de la FAO comme suit: « L'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le français sont les langues de l'Organisation ». De ce fait toutes les langues de la FAO ont obtenu le même statut juridique. Partant, en 1979, la Conférence a approuvé une augmentation de programme pour fournir « une documentation intégrale en arabe à la Conférence, au Conseil, au Comité du programme et au Comité financier ».¹⁴

9. Comme il ressort des paragraphes précédents, l'arabe a été introduit à la FAO de manière graduelle. La prestation des services d'interprétation et de traduction, partielle au départ, s'est ensuite élargie progressivement pour couvrir toutes les réunions des Organes directeurs et toutes les principales publications. Cela a été possible grâce principalement aux ressources du Programme ordinaire, par le biais de crédits budgétaires permettant de couvrir les coûts liés au développement des services linguistiques en arabe. En outre, les crédits du Programme ordinaire ont été complétés par des ressources extrabudgétaires pour permettre de renforcer l'utilisation de l'arabe.

10. Un recours accru à la langue arabe a en effet été rendu possible par des ressources additionnelles fournies au cours des années 80 par certains pays arabophones, à savoir l'Iraq, le Koweït, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. De 1974 à 1978, ces contributions volontaires ont surtout visé à renforcer l'utilisation de l'arabe dans le Bureau régional du Proche-Orient au profit des pays de la région. Un Fonds fiduciaire régional a été également créé en 1979-80 par certains de ces pays avec un double objectif: i) renforcer encore l'utilisation de l'arabe au Proche-Orient et en Afrique du Nord; et ii) développer son utilisation à la FAO dans l'ensemble de ses activités.¹⁵ Des résultats importants ont pu être atteints, notamment en augmentant le choix des publications offertes en arabe et en améliorant les délais de traduction.

III. Option I – Application intégrale du russe

11. Le document CL 132/17 (Adoption du russe en tant que langue de la FAO) qui a été examiné par le Comité financier en mai 2007 et par le Conseil en juin 2007 a établi et chiffré les services additionnels qui seraient nécessaires pour l'Option I qui prévoit l'adoption du russe en tant que langue de l'Organisation à partir du prochain exercice. Les coûts nécessaires pour le biennium afin de couvrir ces services additionnels et les modifications pertinentes affectant l'environnement ont été estimés à 5,2 millions de dollars EU (dont environ 4,6 millions de dollars EU pour les coûts récurrents et environ 0,6 million de dollars EU pour les coûts ponctuels).

12. Ce niveau de financement permettrait notamment la mise en œuvre de l'infrastructure nécessaire pour inclure le russe dans les capacités multilingues de la FAO et fournir des services en langue russe équivalant à ceux fournis dans d'autres langues de l'Organisation. Les services additionnels concernés portent notamment sur les activités suivantes:

- traduction et interprétation pour les réunions des Organes directeurs ainsi que pour d'autres réunions de la FAO;
- services d'édition en russe et production de publications phares en russe;
- adaptation de la page d'accueil de la FAO, des applications web principales et de l'Organisation, ainsi que des pages web en fonction du russe;

¹³ Résolution 19/77, *Rapport de la dix-neuvième session de la Conférence*, Rome, 12 novembre - 1 décembre 1977, C 19/REP.

¹⁴ *Rapport de la vingtième session de la Conférence*, Rome, 10-28 novembre 1979, C 20/REP, paragraphe 164.

¹⁵ *Strengthening the Use of Arabic at the Near East Regional Office*, NECP/REM/528/MUL, Programme de coopération FAO/Proche-Orient, 1979.

- adaptation de la « salle de presse » et des autres moyens de diffusion pour inclure le russe;
- création de matériaux de référence en russe pour les services de bibliothèque;
- utilisation du russe dans les bases de données terminologiques de la FAO;
- mise à jour des systèmes internes pour visualiser et utiliser l'alphabet russe;
- création de modèles de production de documents en russe;
- formation du personnel en russe.

IV. Option II – Introduction progressive du russe

13. À la dernière session du Conseil en juin 2007, l'avis a été émis qu'« il conviendrait d'envisager une adoption progressive du russe ». Dans ce contexte, le Secrétariat a consulté les pays intéressés afin: i) d'établir avec eux les services en langue russe prioritaires qui seraient tout d'abord demandés pour les documents des réunions, l'interprétation et la publication; et ii) pour examiner les contributions volontaires envisageables qu'ils pourraient faire, y compris le type d'assistance qu'ils pourraient fournir pour aider à assurer certaines tâches.

14. Tout en confirmant la nécessité d'adopter intégralement le russe, les pays intéressés ont reconnu les difficultés financières actuelles de l'Organisation et appuient donc une introduction progressive des services en langue russe à la FAO, dont la première étape sera mise en place au cours de l'exercice 2008-09 de la manière suivante:

- Documentation: seuls les principaux documents destinés aux réunions de la Conférence et du Conseil, de la Conférence régionale pour l'Europe et l'Asie centrale, des réunions des Comités des pêches, des forêts et de la sécurité alimentaire mondiale ainsi que les rapports finals respectifs seraient traduits en russe.
- L'interprétation en russe ne serait assurée que pour les réunions plénières des sessions de la Conférence et du Conseil ainsi que pour une Commission au cours de la session de la Conférence, pour la Conférence régionale pour l'Europe et l'Asie centrale, et pour les sessions des Comités des pêches, des forêts et de la sécurité alimentaire mondiale.
- Publications: seules les publications phares seraient traduites en russe.
- Site web: les principales pages du site web de la FAO seraient mises en place en russe avec l'aide de spécialistes des pays intéressés (par exemple, page principale, liens vers les documents de réunion et les principales publications).
- Terminologie en russe: environ 20 000 termes devraient être mis à disposition avec l'aide de spécialistes des pays concernés.

15. Pour couvrir les coûts des services susmentionnés pour l'Option II, le Programme de travail et budget 2008-09 devrait octroyer des crédits budgétaires d'environ 1,7 million de dollars EU qui comporteraient certaines dépenses ponctuelles (30 000 dollars EU) ainsi que des dépenses récurrentes (1 670 000 dollars EU). Ces chiffres sont ventilés dans le Tableau 1 ci-après, ainsi que les coûts estimés de l'Option I.

Tableau 1 – Estimation des coûts relatifs aux Options I et II pour l'exercice, en dollars EU¹⁶

Services	Option I Coûts pour la mise en place intégrale				Option II Coûts (2008-09) pour une introduction progressive	
	Personnel	Autres	Total personnel et autres	Dépenses ponctuelles	Personnel et autres 2008-09	Dépenses ponctuelles 2008-09
Salle de presse • <i>Dernières nouvelles et communiqués de presse en russe</i>	Un fonctionnaire chargé de l'information P-3, 244 000	50 000	294 000		<i>Mise en place ultérieure</i>	
Publications • <i>Services de rédaction, d'édition et d'appui en russe</i>	Un éditeur en chef P-4, 310 000	150 000	460 000		250 000 ¹⁷	
Site web • <i>Sites de l'Organisation en russe</i>	Un spécialiste de la gestion de l'information P-2, 200 000	20 000	220 000	250 000	120 000	
Infrastructure de la technologie de l'information • <i>Prise en charge des caractères cyrilliques</i>	Coûts d'appui supplémentaires 40 000 dollars EU		40 000	67 000	20 000	20 000
• <i>Formulaires de la FAO en russe</i>				À déterminer	<i>Mise en place ultérieure</i>	
• <i>Prise en charge du russe: applications informatiques de la FAO</i>				À déterminer	<i>Mise en place ultérieure</i>	
Services de bibliothèques • <i>Mises à jour des systèmes de saisie et de recherche de données</i>				20 000	<i>Mise en place ultérieure</i>	
• <i>Abonnements à des revues scientifiques en russe/outils de référence</i>		50 000	50 000		<i>Mise en place ultérieure</i>	
• <i>Réindexation d'AGROVOC</i>				30 000		

¹⁶ Sur la base des coûts pour 2006-07.¹⁷ Un éditeur/traducteur pour 12 personnes/mois (120 000 dollars EU), plus les consultants externes.

Services	Option I Coûts pour la mise en place intégrale				Option II Coûts (2008-09) pour une introduction progressive	
	Personnel	Autres	Total personnel et autres	Dépenses ponctuelles	Personnel et autres 2008-09	Dépenses ponctuelles 2008-09
Traduction <ul style="list-style-type: none"> • <i>Un groupe de la traduction russe</i> • <i>Externalisation de la traduction</i> • <i>Fonds supplémentaires pour la traduction des documents normatifs (1 000 000 mots)</i> 	1 400 000	408 000 (1 200 000 mots)	1 400 000	170 000	543 000 ¹⁸ 204 000 (600 000 mots)	<i>Contributions des pays intéressés</i>
Terminologie <ul style="list-style-type: none"> • <i>Un terminologue P-2</i> 	200 000		200 000			<i>Contributions des pays intéressés (20 000 termes en 2008-09)</i>
Interprétation <ul style="list-style-type: none"> • <i>Interprétation en russe</i> • <i>Adaptation des équipements d'interprétation simultanée</i> 	Un interprète fonctionnaire P-4, 310 000	Interprètes libéraux 1 200 000	1 510 000	À déterminer (100 000 dollars EU par salle à modifier)	479 000 ¹⁹	<i>Mise en place ultérieure</i>
Formation du personnel <ul style="list-style-type: none"> • <i>Honoraires de deux enseignants de russe</i> • <i>Matériel pédagogique</i> 		45 000 10 000	45 000 10 000		45 000 10 000	
Infrastructures matérielles: ajout, dans le hall de réception, d'une plaque en travertin avec gravure d'un extrait de l'Acte constitutif de la FAO, et déplacement des autres plaques				10 000		10 000
TOTAL	2 704 000	1 933 000	4 637 000	547 000	1 671 000	30 000

¹⁸ Un réviseur P-4, 1 commis G-5.

¹⁹ Interprétation russe et accroissement des coûts de l'anglais et du français.

16. Compte tenu des inquiétudes exprimées par les Membres du Conseil à propos des répercussions financières de l’adoption du russe, l’application intégrale de la langue russe au cours de l’exercice 2008-09 serait fortement facilitée par la disponibilité de ressources extrabudgétaires, si possible par le biais d’un fonds fiduciaire spécial. Le montant de ces contributions volontaires pourrait couvrir tous les coûts non pris en charge par les ressources du Programme ordinaire dans le PTB 2008-09. Compte tenu des coûts estimés au titre du Programme ordinaire pour l’Option II, les contributions volontaires devraient être de l’ordre de 3,5 millions de dollars EU pour mettre en place l’Option I en 2008-09. Les ressources extrabudgétaires additionnelles pourraient être utilisées, en premier lieu, pour faire face aux coûts des services de traduction et d’interprétation destinés aux réunions des Comités du Conseil (en plus de celles mentionnées au paragraphe 14 – voir Tableau 2) et à d’autres réunions pertinentes non chiffrées dans le cadre de l’Option II, ainsi que le coût de traduction des documents techniques et d’autres publications.

Tableau 2 – Estimation des coûts relatifs aux réunions des Comités du Conseil (ne figurant pas dans l’Option II, pour l’exercice, en dollars des États-Unis²⁰

Comité	Nombre de mots	Coût de la traduction	Coût de l’interprétation	Total
Comité financier (quatre sessions)	360 000	158 400	94 300	252 700
Comité du programme (quatre sessions)	521 800	229 600	116 400	346 000
Comité des questions constitutionnelles et juridiques (quatre sessions)	111 400	49 000	28 000	77 000
Comité de l’agriculture	55 550	24 400	28 100	52 500
Comité des produits	36 800	16 200	17 560	33 760
Total	1 085 550	477 600	284 360	761 960

17. Vers la fin de l’exercice 2008-09, les besoins des services linguistiques en russe seront examinés à nouveau en tenant compte de l’expérience acquise. Toute modification qui pourrait être nécessaire par la suite sera soumise aux Organes directeurs pertinents en vue d’une décision appropriée.

V. MESURES SUGGÉRÉES AU CONSEIL

18. Le Conseil est invité à examiner le présent document et à fournir des directives à propos des modalités de financement présentées.

²⁰ Sur la base des coûts de 2006-07.